



SÉCURITÉ AU VOLANT

Conduire une voiture sans permis

Connaître la législation concernant l'utilisation d'une voiturette : les différentes autorisations (permis AM, BSR ou ASSR), les différents documents indispensables dans le véhicule, le contrat d'assurance.

Repérer et respecter les différents panneaux : formes et couleurs des panneaux du code de la route, marquage au sol, feux et sens de circulation.

Entretien la voiture : remplir le carnet d'entretien, contrôler les niveaux d'huile, d'essence et de produit à vitres, vérifier la pression des pneus et le bon fonctionnement des clignotants, détecter et signaler une anomalie, changer une roue.

Conduire : démarrer le véhicule, savoir faire une marche avant et une marche arrière, savoir freiner, savoir se signaler, respecter les priorités, se garer, faire un petit trajet, passer des tests et suivre des préconisations.



SÉCURITÉ AU VOLANT

Sécurité au volant pour une équipe autonome

Être sensibilisé aux accidents de la route : les chiffres, les coûts directs et indirects d'un accident, le code de la route, le code pénal, les procédures et sanctions.

Vérifier et entretenir le véhicule : les véhicules avec ou sans permis, les différents documents de bord, le contrôle technique, le risque lié au transport de charge, la ceinture de sécurité, le G.P.S, les consignes d'utilisation.

Se préparer avant le départ : les chargements des véhicules, la vérification des besoins, les différents itinéraires, la santé du conducteur : fatigue, nuit, vision, l'identification de ses propres facteurs de risque au volant (auto positionnement), les conditions météo : chaleur, froid, neige, verglas, pluie, le téléphone portable, les alcools et drogues.

Se déplacer : contrôler les équipements de sécurité (éclairage, pneus, batterie, état général du véhicule), contrôler les charges fixes sur les véhicules, manœuvrer le véhicule.